

Décision

Générale

colonial

Décision n° 453 26/04/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 avril 1949

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1949

Date du numéro
1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié de son emploi pour « mauvaise manière de servir », Mohamed Saïd, infirmier auxiliaire, 6e échelon, en service à l'hôpital colonial. La présente décision aura effet pour compter du 16 avril 1949.